

MÉTHODES DE TRAVAIL 1914-1918

L'Album du Souvenir 1914-1918 voit le jour grâce aux contributions essentielles des Archives départementales d'Eure-et-Loir et des diverses unités du Service historique de la Défense, dont les personnels ont eu le souci constant de nous accompagner en nous conseillant des pistes complémentaires de recherche. L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a donné un éclairage particulier à plusieurs dossiers et a attribué la mention « Mort pour la France » à Charles Guérin. La collecte des données a été grandement facilitée par des intervenants multiples, famille, amis, amateurs d'histoire, historiens, directeurs et personnels de musées et bibliothèques, personnels des services départementaux et municipaux interpellés, maires et adjoints. Que soit également remerciée l'Association des anciens élèves des lycées de Chartres, qui m'a témoigné sa confiance, ouvert ses archives et a autorisé la diffusion de mes travaux sur son site internet, de manière à rappeler au plus grand nombre le souvenir des 109 anciens élèves et professeurs morts au cours de la Première Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre. Un très grand merci à Dominique Bodin, concepteur du site internet, pour l'accompagnement, les conseils et l'important travail de mise en ligne, qui met ces recherches à la disposition de tous.

Que chacun, chacune trouve ici l'expression de ma gratitude !

Ancienne élève des lycées de Chartres, familiarisée avec la recherche sur les victimes des deux conflits mondiaux, j'ai accepté le travail d'identification et de mémoire relatif au monument aux Morts du lycée Marceau, bien que résidant à 500 km, en comptant sur les nombreuses sources accessibles par internet. En privilégiant les **sources écrites**, ce travail n'a pu se faire cependant sans la consultation d'archives en salle de lecture, tant aux Archives départementales d'Eure-et-Loir à Chartres qu'au Service historique de la Défense à Vincennes.

Le travail d'identification a pu être mené à son terme, en dépit d'homonymies et malgré la désignation par un prénom usuel, gravé sur le monument, pouvant apparaître en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} position sur l'acte de naissance, voire dans un cas ne pas figurer à l'état civil et relever de l'usage. Les actes d'état civil jusqu'à 1902 et les fiches matricules jusqu'à la classe 1921 sont accessibles sur les sites des archives départementales. Les fiches de décès sont en ligne sur le site « Mémoire des Hommes » du ministère des Armées. La transcription des actes de décès ainsi que des indications sur les sépultures ont été demandées aux mairies. L'**album 1914-1918** vous est présenté avec les données de l'acte de naissance et avec celles de l'acte de décès ou de la transcription du décès.

Pour redonner vie à nos morts, leur scolarité au lycée Marceau a été recomposée grâce aux archives de notre Association déposées aux archives d'Eure-et-Loir, sources confrontées avec le palmarès annuel publié dans la presse chartreuse de l'époque, accessible sur internet. Quelques incertitudes subsistent néanmoins, des élèves n'ayant pas démerité pouvant ne pas avoir reçu de prix, ou bien le palmarès de l'école d'agriculture d'hiver n'ayant pas fait l'objet d'une publication systématique.

Leur parcours de combattant en tant qu'appelé du contingent, engagé volontaire, réserviste ou militaire de carrière, inscrit sur leur fiche matricule, a été mis en perspective avec les historiques régimentaires et, pour être au plus près d'eux dans les instants où leur vie a été mise en péril jusqu'à les conduire à la mort, dans les **Journaux des Marches et Opérations**. Ces **JMO** constituent, selon le site « Mémoire des Hommes » qui en assure la diffusion, « la source principale décrivant le contexte dans lequel [ils] évoluaient » au sein de leur unité et « une source irremplaçable sur la vie et la mort des soldats ». Au fil des jours et des pages, si l'on surmonte leur rigueur et leur sécheresse, l'intérêt grandit quand on s'attache à une compagnie, unité de combat, ou à un bataillon, unité de vie, la correspondance entre l'une et l'autre vous étant indiquée ; on y puise d'utiles détails, remarques, observations, avis de météo, faits d'ordre divers, des pépites touchant parfois à la grande Histoire. Quelques journaux ont cependant été perdus au cours des batailles. Les JMO des unités supérieures de l'armée, plus concis sur les objectifs visés et les résultats obtenus, signalent également les pertes et donnent des indications utiles, le rédacteur étant plus éloigné des combattants, avec une vision plus large du champ de bataille, brigade, division ou corps d'armée.

Pour honorer la mémoire de nos morts, les citations et décorations qui leur ont été attribuées, soit au combat, soit à titre posthume, ont été relevées sur les documents officiels ; il se peut que certains noms aient échappé à notre vigilance. La base Léonore relative à la Légion d'honneur n'est pas encore complète concernant ceux de 14-18 et certains dossiers ne sont pas communicables. Si tous nos morts n'ont pas la mention « Mort pour la France », pour éviter toute erreur, nous avons interrogé l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à Caen avant de le noter. Puisqu'il n'y a pas forclusion, une décision positive, rectifiant erreur ou oubli, a été prise en faveur d'un de nos Anciens un siècle après sa mort.

Une volonté de conduire des recherches similaires pour tous, et de traduire les résultats dans un document de synthèse de même format, conduit à l'édition pour chacun d'une **notice biographique** en deux parties : en colonnes les données individuelles collectées ; en un texte concis, synthétique, un résumé du parcours du combattant jusqu'à sa mort. Votre lecture sera facilitée grâce au fichier « Sigles et abréviations 1914-1918 ». Toutes nos sources sont portées à votre connaissance,

d'une part grâce au fichier « Sources générales 1914-1918 », d'autre part dans la rubrique « **SOURCES SPÉCIFIQUES** », qui clôt la notice de chacun (JMO, presse, ouvrages et publications ciblés). Au fur et à mesure de l'achèvement des notices sera mis en place le lien entre le nom sur l'album et la notice de l'intéressé.

Avec l'espoir que ce travail puisse encourager lecteur ou lectrice à rédiger une biographie complète de notre ancien élève ou professeur, son ancêtre peut-être, en développant sa vie ou sa carrière professionnelle, notre Association sera attentive à lire vos remarques et compléments.